

L'ONU exhorte Bujumbura à renouer les liens avec les partenaires internationaux

UN News Centre, 3 août 2017 Burundi : le Conseil de sécurité exhorte le gouvernement à renouer les liens avec les partenaires internationaux Le Conseil de sécurité de l'ONU a exhorté mercredi le gouvernement du Burundi à renouer les liens avec les partenaires internationaux, en particulier l'Organisation des Nations Unies, d'une manière constructive et fondée sur la confiance mutuelle.

Dans une déclaration de la Présidence du Conseil de sécurité, les membres du Conseil se félicitent de la visite de l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Burundi, Michel Kafando, et de la pleine coopération du gouvernement burundais lors de cette visite, qui a eu lieu en juin 2017. Le Conseil « renouvelle son plein appui au Secrétaire général et à son Envoyé spécial dans les efforts qu'ils déploient pour engager le dialogue avec le gouvernement burundais sur les modalités de mise en œuvre de la résolution 2303 (2016), conformément à la pratique établie à l'ONU, pour aider à sortir de l'impasse politique actuelle et favoriser un processus de réconciliation ouvert à tous ». Le Conseil se dit en effet profondément préoccupé par la situation politique au Burundi, la non-application de la résolution 2303 et « l'immobilisme du gouvernement burundais à cet égard ». « Tout en prenant note de la situation généralement calme en matière de sécurité qui prévaut dans le pays, il reste alarmé par le nombre croissant de réfugiés à l'étranger et troublé par les rapports faisant état d'actes de torture, de disparitions forcées et d'exécutions extrajudiciaires, ainsi que par la persistance de l'impasse politique dans le pays et les conséquences humanitaires graves qui en découlent », ajoute-t-il.

Concernant les relations entre le Burundi et l'ONU, le Conseil prie le Secrétaire général des Nations Unies et le gouvernement burundais de parachever et d'appliquer l'Accord sur le statut de la mission pour le Bureau de l'Envoyé spécial. Il prie à nouveau le Secrétaire général d'accroître l'engagement des Nations Unies au Burundi afin de renforcer et d'appuyer l'équipe de son Envoyé spécial. Les membres du Conseil regrettent à nouveau que le gouvernement burundais ait suspendu toute coopération et toute collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et demande au HCDH et au gouvernement « de dialoguer afin de trouver une solution permettant au Haut-Commissariat de reprendre pleinement ses activités ». Le Conseil se dit aussi préoccupé par les retards importants du déploiement des observateurs des droits de l'homme et experts militaires de l'Union africaine, notant que seuls 40 observateurs des droits de l'homme et 8 observateurs militaires ont été déployés au Burundi à ce jour. Le Conseil de sécurité de l'ONU demande également aux Etats de la région de concourir à la recherche d'une solution à la crise au Burundi et de s'abstenir de soutenir les activités des mouvements armés de quelque façon que ce soit.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});